

Chalon sur Saône, le 28/06/21

Objet : INSCRIPTION GROUPE AQUA'TRAINING
Saison 2021/2022

P.J. : Fiche d'inscription
Tableau horaire des activités

Un dossier complet, c'est :

- Le paiement de l'adhésion
- Fiche d'inscription complétée
- Certificat médical ou attestation sur l'honneur
- La carte d'entrée de la dernière saison

Madame, Monsieur,

Nous vous donnons la possibilité de vous inscrire **en priorité** pour la nouvelle activité d'AQUA'TRAINING, et ce jusqu'au **01 août 2020**.

Les dossiers **complets et signés**, sont à déposer au local du club aux heures d'ouverture. A cette occasion, nous examinerons votre situation individuelle : Paiements effectués au titre de la saison précédente, dédommagement afin de déterminer le montant dû au titre de cette nouvelle saison.

Horaires d'ouverture : 9h00 – 12h00 et 15h30 – 19h30 à compter du 19 juillet 2021.

Nota : Il peut être utile de prendre rendez-vous dans ces horaires notamment si vous êtes éloigné de nos bureaux.

La reprise des activités 2021/2022 est fixée à la semaine débutant le lundi 6 septembre 2021.

1 séance par semaine : 247 €

Avec l'inscription AQUA'TRAINING vous avez cependant la possibilité de vous inscrire à une activité mixte AQUA'TRAINING / AQUA'FORME

1 séance Aqua'Training et 1 séance Aqua'Forme par semaine : 310 €

Patrick TRIOEN, Président du CN Chalon

Certificat médical :

Vous devrez fournir un certificat médical récent de non contre-indication à la pratique du sport ou de la natation ou de la natation en compétition ou de l'aquagym (selon l'activité pratiquée) datant de moins de 3 ans.

Dans la période intermédiaire, il vous appartient de faire une auto évaluation de santé à l'aide du formulaire « QS-SPORT » (document CERFA n°15699*01).

Si vous avez répondu « non » à l'ensemble des questions du questionnaire, il vous sera demandé de signer une attestation sur l'honneur confirmant ces réponses.

A défaut, un certificat médical de moins d'un an doit-être fourni.